

Des quais en déficit d'imaginaire



Québec, printemps 1995

Des quais en déficit d'imaginaire

« Des villes hautes s'éclairaient sur tout leur front de mer, et par de grands ouvrages de pierre se baignaient dans les sels d'or du large ».

Saint-John Perse

Québec, ville balnéaire ? La vieille cité de Champlain, aux trois quarts entourée d'eau, l'a bel et bien déjà été. Elle ne l'est plus...Le redeviendra-t-elle ? Si nous le voulons, ce ne sera pas qu'un vague espoir.



À la fin du XIXe siècle, à Québec, les quais du marché Finlay rendaient plus conviviale la relation entre les habitants de la ville et le fleuve. Par ailleurs, le mouvement des marées et celui des glaces était le même à l'époque qu'il ne l'est aujourd'hui: seuls les quais ont changé d'architecture.

Philippe-Aubert de Gaspé, dans *Les Anciens Canadiens*, décrit une scène typique de la vie estivale à Québec au tout début du dix-neuvième siècle, la baignade au fleuve: « Je puis affirmer que la population mâle de la cité de Québec, à quelques exceptions près, savait nager, il y a soixante ans. Quand la marée était haute le soir durant la belle saison, les grèves étaient couvertes de baigneurs depuis le quai de la Reine, maintenant le quai Napoléon, jusqu'aux quais construits récemment sur la rivière Saint-Charles, à l'extrémité ouest du Palais. Quant à nous, enfants, nous passions une partie de la journée dans l'eau, comme des petits canards ».

Plus loin, l'auteur décrit une excursion en bas de la côte de Léry, « sur la grève vis-à-vis de la rue Sault-au-Matelot; la marée était haute et baignait le sommet d'un rocher élevé d'environ sept à huit pieds. Mes trois amis se jouaient comme des dauphins dans les eaux fraîches du fleuve Saint-Laurent...»¹

Que s'est-il passé pour que, 200 ans et quelques centaines de milliers de résidants plus tard, personne à Québec ne pense plus au fleuve pour s'y amuser, y barboter, prendre du soleil ou pique-niquer sur ses rives ? Qu'est devenu ce rocher baigné par la marée haute autour duquel les enfants de Québec, vers 1800, jouaient comme des dauphins ?

En fait, le dix-neuvième siècle industriel est passé par là et son héritage – une solide gangue de béton, de fer et d'anciens entrepôts qui empêchent la basse ville de s'épanouir avec son fleuve – n'a jamais été sérieusement remis en question. Des bâtiments depuis longtemps inutiles, vautés sur des quais désormais fossiles, sont recyclés à coups de millions au lieu d'être rasés, tandis que les foules qui fréquentent les lieux durant la période estivale n'ont d'autre choix que de déambuler sur des trottoirs ou de patauger dans quelques fontaines publiques lors de canicules, le tout à quelques mètres d'un fleuve physiquement inaccessible.

Des choix qui font peur

À l'instar des fortifications militaires anciennes, les quais d'un port ou d'une ville sont en général des ouvrages lourds, coûteux et quasi immuables, aussi bien dans les esprits que sur le terrain. Les cimetières conservent depuis longtemps les restes de ceux qui nous ont légué – pour le meilleur et pour le pire – la « ligne de quais » qui encercle aujourd'hui le Vieux-Québec. Remettre fondamentalement en question l'utilité ou encore la présence de certains de ces ouvrages demeure encore tabou.

Le romancier catalan Eduardo Mendoza raconte qu'au dix-neuvième siècle, à Barcelone, la population étouffait depuis des générations à l'intérieur de ses vieux remparts. La lumière vint quand quelqu'un s'avisait que les enfants s'étiolaient dans des ruelles insalubres alors que des laitues s'épanouissaient au soleil à 200 mètres de là, à l'extérieur des murs.

À Québec comme à Barcelone, où la municipalité a aménagé une superbe plage devant la ville à l'occasion des récents Jeux olympiques, il sera un jour normal que la population et les touristes – toutes classes confondues – profitent de ces magnifiques plans d'eau qui s'étalent à quelques mètres en contrebas des habitations. Loisirs et jeux aquatiques sont devenus ces dernières années les favoris des familles québécoises. Quelle extraordinaire plus-value pour tout le centre-ville, et quel impact positif sur toute l'industrie touristique !

Une volonté collective

Un parc aquatique au centre-ville ? L'eau est déjà en place, il suffit d'en aménager l'accès au public. Écoutons là-dessus les propos que tenait le Comité des citoyens du Vieux-Québec en 1992: « Dans le cas de plans d'eau urbains (bassins, étangs, rivières, canaux, etc.), l'accès

¹ Les Anciens Canadiens, Beauchemin, 1935, p. 236 et 238, « Notes ».

à l'eau signifie la présence en plusieurs endroits de larges escaliers, de gradins, de plans inclinés, voire de pentes gazonnées qui permettent aux gens d'atteindre physiquement l'eau, d'y toucher, voire d'y entrer et d'en ressortir. L'accès à l'eau peut aussi prendre la forme d'une plage aménagée en ville, accessible à pied, suivant des techniques analogues à celles qu'on a développées ces dernières années à Montréal avec la plage de l'Île Notre-Dame. »

Du point de vue des usages pour le grand public, où trouve-t-on des exemples à suivre de mise en valeur du fleuve ? Signalons quelques réalisations-phares de ce « retour au fleuve » pour la population en général. À Montréal, la Société du Vieux-Port a mis graduellement en place un véritable parc sur le fleuve qui a fait le bonheur de plus de 15 millions de visiteurs en trois ans, entraînant des retombées économiques de dizaines de millions de dollars pour la région montréalaise. En outre, la plage de l'île Notre-Dame est en voie d'atteindre une renommée internationale en attirant des centaines de milliers de baigneurs. Dans la région de Québec, la ville de Sainte-Foy montre l'exemple en aménageant une superbe rive fluviale maintenant accessible au grand public, la plage Jacques-Cartier, qui s'ajoute à la plage de la baie de Beauport pour servir la région de la Capitale.

Polyvalence des quais, rades et bassins

On récuse avec force cette conception selon laquelle un accès à l'eau se résume à un trottoir ou à un quai sur lesquels le public peut déambuler, la surface liquide située en contrebas restant inaccessible pour quelque usage que ce soit. Ce genre d'accès théorique ne saurait en effet constituer une façon de permettre des usages réels. À l'aube de l'an 2000, rades et bassins fluviaux trouveront leur rentabilité en offrant une polyvalence de services : jeux aquatiques, baignade, pêche récréative, location de voiliers, forfaits de pêche-excursion, bateaux de plaisance et navires de croisières. Tous pourront devenir des usagers de ces plans d'eau protégés.

Rives artificielles, digues et jetées-promenades seront conçues exprès pour en favoriser l'usage en toutes saisons par le grand public. La végétalisation des enrochements sera devenue la norme, le génie civil s'inspirant de plus en plus de la nature elle-même. À ce sujet, il faut suggérer une réflexion sur certaines pratiques actuelles.

En effet, ces dernières années, dans le but d'en réduire le coût d'entretien, nombre de quais se sont vus corseter dans de prodigieux amoncellements de roches. L'opération ne laisse ordinairement subsister qu'une plate-forme de béton dépourvue de presque toute fonction, attrait ou utilité. Ces zones rocheuses créées de toutes pièces représentent de véritables *no man's land*. Tout usage humain ou animal de cette fragile zone d'interface entre la terre ferme et le plan d'eau devient impossible.

Comment les enfants de demain pourront-ils aller jouer sur le bord du fleuve comme la génération d'hier a pu le faire, si les rives en sont systématiquement enrochées, souvent aux endroits précis où elles sont les plus accessibles au grand public ? Comment pourra-t-on aller se baigner, pêcher à la ligne au milieu de ces gros blocs, dont la seule et unique fonction consiste à briser efficacement la force des vagues ? Comment un passant pourra-t-il s'approcher de l'eau, y toucher sans danger ? Comment pourra-t-on amarrer une chaloupe sans crainte de voir le premier coup de vent la mettre en pièces en la projetant contre ces

rochers ? Comment les arbres feront-ils pour pousser sur la rive comme ils l'ont toujours fait, ombrageant l'eau de leur feuillage ?

Dans l'empire romain, les ingénieurs construisaient déjà leurs brise-lames « avec de gros rochers, immergés, entassés et retenus par leur seul poids ». Par la suite, cependant, « on recouvrait cet entassement de blocs de pierre [*avec d'autres matériaux*], de sorte que l'ensemble prenne peu à peu l'aspect d'une île naturelle. » (Pline le Jeune). Beau sujet de colloque interdisciplinaire pour nos écoles d'ingénieurs !

Une architecture littorale

L'urbanisme et l'architecture de littoral, domaines longtemps négligés un peu partout, retrouvent actuellement un souffle nouveau, particulièrement en Europe et nommément en France. Quais, jetées, brise-lames, pierrées font l'objet d'un regard neuf; il n'est pas de jetée qui ne soit promise à devenir une *jetée promenade*, pas de digue dont on ne vante la beauté ainsi que l'accessibilité jusqu'à sa pointe extrême. Bientôt, on y installera sans doute des monuments aux dieux de la ville comme dans les temps antiques. Une renaissance de l'esprit des fameux quais de plaisance (*pleasure piers*) britanniques ne saurait maintenant tarder. On se rend compte que plusieurs aménagements côtiers réalisés au cours des 30 dernières années sont de véritables désastres, en particulier ces ports de plaisance baptisés à juste titre *ports-parkings* ou *ports-béton*, dont plus personne ne revendique la paternité architecturale.

Récemment, un concours visant à faire prendre conscience de l'importance économique et sociale du patrimoine des côtes et fleuves de France a reçu plus de 800 demandes d'inscription de sites. Selon Bernard Cadoret, directeur du magazine Chasse-Marée : « Il faut, lorsqu'un visiteur vient sur nos côtes [de Bretagne], qu'il ne passe pas de site bétonné en marina anonyme, mais qu'il se sente au contraire d'emblée dans un pays riche d'histoire et de mémoire, où la côte et les ports sont enracinés dans une identité bien affirmée ». L'esprit du concours vise « à favoriser la régénération du tissu économique fondé sur des activités de loisir et de tourisme culturel de qualité ».²

Pourquoi ne pas lancer une initiative semblable au Québec ?

CONTINUITÉ, No. 64, printemps 1995

82, Grande-Allée ouest, Québec, Canada G1R 2G6

.

² *Le Marin*, Rennes, novembre 1994.